



PREFET DE LA MAYENNE

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

BUREAU DES PROCEDURES
ENVIRONNEMENTALES ET FONCIERES

A v i s d ' e n q u ê t e p u b l i q u e

Projet de construction d'un ouvrage de rétention des eaux sur le déblai de Bézières sur le territoire de la commune de Laval

Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Laval

Le public est informé que le dossier relatif au projet susvisé restera déposé pendant 15 jours consécutifs, du lundi 16 juillet 2018 9h00 au lundi 30 juillet 2018 17h00, aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie de Laval – direction de l'urbanisme – 1 place du Général Ferrié à Laval (à titre indicatif : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et consigner, le cas échéant, leurs observations et propositions sur le registre spécialement ouvert à cet effet.

Ces observations pourront être également adressées au commissaire enquêteur : soit par écrit à la mairie de Laval - direction de l'urbanisme, à l'attention de Mme la commissaire enquêteur (enquête publique déclaration de projet – déblai de Bézières) – 1 place du Général Ferrié - 53000 Laval ; soit par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr, en précisant en objet « MEC PLU de Laval - déblai de Bézières ». Elles seront dans ce cas annexées au registre d'enquête.

En outre, le dossier de l'enquête pourra être consulté sur un poste informatique à disposition du public à la mairie de Laval au même lieu, aux mêmes horaires.

Madame Sarah Bandecchi, secrétaire de direction, désignée commissaire enquêteur, recevra en personne les observations du public le lundi 16 juillet 2018 de 9h00 à 12h00 et le lundi 30 juillet 2018 de 14h00 à 17h00 (direction de l'urbanisme, 1 place du Général Ferrié - 53000 Laval).

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'État en Mayenne (www.mayenne.gouv.fr rubrique « Accueil>Politiques publiques>Environnement, eau et biodiversité>Enquêtes publiques hors ICPE> Divers > déclaration de projet emportant MEC PLU de Laval/construction d'un ouvrage de rétention des eaux sur le déblai de Bézières ») et y sera maintenu pendant toute la durée de l'enquête. Il comporte des informations environnementales et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale du 31 octobre 2017 décidant de ne pas soumettre à évaluation environnementale la mise en compatibilité du PLU de Laval par déclaration de projet relative au déblai de Bézières.

A l'issue de l'enquête, la délibération se prononçant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme sera prise par le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Laval. En l'absence de délibération dans ce délai ou en cas de désaccord, le préfet de la Mayenne statuera et notifiera sa décision au maire de Laval ainsi qu'à la communauté d'agglomération de Laval et à SNCF Réseau – Ingénierie et projets – agence projets Bretagne Pays de la Loire dans les deux mois qui suivront.

Toute information complémentaire sur ce projet peut être demandée à SNCF Réseau – Ingénierie et projets – agence projets Bretagne Pays de la Loire (auprès de Mme Maéva Lebarbier au 02 49 09 52 62).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture d'enquête publique ou pendant celle-ci, en s'adressant au préfet de la Mayenne, direction de la citoyenneté, bureau des procédures environnementales et foncières, 46 rue Mazagran, CS 91507 - 53015 Laval cedex.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront disponibles sur le site internet des services de l'État (www.mayenne.gouv.fr), ainsi qu'en mairie de Laval, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera par ailleurs possible d'en obtenir communication en s'adressant à la préfecture de la Mayenne (coordonnées ci-dessus).

